



BULLETIN D'INSCRIPTION



A compléter en lettres capitales et à nous retourner **avant le 31 Mars 2026.**

Accompagné de votre chèque d'acompte et de la copie du passeport de chaque participant à :

Verdié Voyages Service Groupes : 25, allées Jean Jaurès 31 000 Toulouse.

Tel 05 81 19 20 61 – E-mail : kewale-evasions@verdievoyages.com

DESTINATION : MERVEILLEUSE AFRIQUE DU SUD

DATES : DU 1^{er} AU 11 OCTOBRE 2026

- AÉROPORT DE DEPART SOUHAITÉ :**
- PARIS
 - MARSEILLE
 - NICE
 - TOULOUSE

- VOTRE CHAMBRE :**
- CHAMBRE DOUBLE (1 seul lit)
 - CHAMBRE TWIN* (2 lits séparés)
 - CHAMBRE INDIVIDUELLE

* Dans le cas où vous ne pourriez partager votre chambre, le supplément individuel vous sera facturé – sous réserve de disponibilité.

COORDONNÉES DU CLIENT

NOM & PRÉNOM DU SIGNATAIRE	
PROFESSION STAGIAIRE	
ADRESSE	
TELEPHONE	
MAIL	
REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER	
NUMERO FLYING BLUE	

Je serai accompagné(e) de : ACCOMPAGNANT

STAGIAIRE / PROFESSION STAGIAIRE :

NOM & PRÉNOM	
ADRESSE	
TELEPHONE	
MAIL	
REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER	
NUMERO FLYING BLUE	

TARIF PAR PERSONNE :

- | | |
|--|----------------------------------|
| Base chambre double ou twin à partager | <input type="checkbox"/> 4 294 € |
| Supplément Chambre individuelle | <input type="checkbox"/> + 830 € |
| Supplément départ Province** | <input type="checkbox"/> +190 € |

**tarif à partir de et sous réserve de disponibilité lors de votre confirmation ferme.

PIÈCES OBLIGATOIRES À NOUS FOURNIR POUR VALIDER VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION :

- Bulletin d'inscription rempli et signé
- Photocopie de chaque passeport en couleur (page principale avec photo uniquement)
- Acompte 30% : par chèque ou par lien Payzen à l'ordre de Verdié Voyages pour **un montant de 1 290€ par personne** sur la base d'une réservation en chambre double au départ de Paris.

PAIEMENT DE VOTRE VOYAGE :

- Règlement des options (supplément départ Province, chambre individuelle) : à la confirmation.
- Solde à nous faire parvenir 45 jours avant le départ :
 - Par chèque à l'ordre de Verdié Voyages
 - Par un lien Payzen par virement (RIB sur demande)

CE PRIX COMPREND :

- Les vols réguliers internationaux : Paris / Cape Town - Johannesburg / Paris selon plan de vol 2026,
- les taxes aéroport d'une valeur de 97,10 € et surcharges carburant d'une valeur de 200 € susceptibles de modification jusqu'au départ,
- Les vols régionaux Cape Town / Nelspruit, avec les taxes d'aéroport régionales incluses,
- L'accueil à l'arrivée et l'assistance francophone tout au long du circuit,
- Les transferts et déplacement en autocar climatisé,
- L'hébergement en hôtels de catégorie supérieure sur la base de chambres doubles ou twin ou similaires,
- Un guide francophone pendant tout le circuit,
- Les repas mentionnés au programme (avec de l'eau à table et dans le bus),
- Les excursions, visites et safaris mentionnés au programme (hors options),
- Les taxes locales (15 % en Afrique du Sud à ce jour susceptibles d'entraîner une révision du prix en cas d'augmentation ou de diminution du taux applicable),
- L'assistance de notre représentant sur place,
- Les assurances MULTIRISQUES ASSUREVER : annulation, assistance et rapatriement, bagages.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les pré et post acheminement de province : à partir de 190 € par personne sous réserve de disponibilité lors de votre réservation ferme,
- Le supplément chambre individuelle : + 830 € par personne,
- Les extras divers et les dépenses personnelles,
- Les pourboires aux guides et chauffeurs :
 - À partir de 6€ par safari et par personne pour votre guide-ranger,
 - 3 € par jour par personne pour les guides hors safari,
 - 1 € par jour par personne pour les chauffeurs hors safari (à verser sur place et à titre indicatif),
- La formation Kéwalé : 320 € à régler directement à l'organisme de formation au 09 74 77 11 00 ou par mail via contact@kewale.fr
- De manière générale toute prestation non mentionnée dans nos « tarifs comprennent ».

FORMALITÉS : À ce jour, susceptible de modifications.

Pour les ressortissants français, un passeport valable au moins 30 jours après la date de départ d'Afrique du Sud est nécessaire. Aucune obligation de visa pour des séjours touristiques inférieurs à 90 jours.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Ce bulletin d'inscription fait office de contrat de voyage entre VERDIE VOYAGES et le CLIENT nommé ci-dessus.

PRIX DU VOYAGE : Nos tarifs ont été établis le **26/04/2025**. 1 rand = 0.0468 € selon les conditions économiques en vigueur à ce jour. Tarif base 30 participants en base chambre demi-double (chambre double à partager) sous réserve de réajustement, de la part de nos prestataires de services, de la fluctuation du taux de change et de l'augmentation du coût du pétrole. Ce montant pourra être revu à la hausse comme à la baisse dans les cas suivants : supplément chambre individuelle, activités optionnelles, supplément départ province, augmentation de la devise. Si de nouvelles taxes devaient entrer en vigueur ou si les taxes existantes étaient augmentées et imposées à Verdié Voyages, en partie ou en totalité, le prix du forfait sera alors majoré en conséquence. Ces montants sont clairement indiqués dans le programme.

AÉRIEN : Les horaires communiqués – et jours de rotation - sont susceptibles de modifications sans préavis par la compagnie aérienne. L'agence VERDIE VOYAGES n'est en aucun cas responsable de ces modifications et aucune compensation ne pourra être versée au client pour cela.

MODIFICATION : Dans le cas où le participant apporterait des modifications à son contrat de réservation initial (notamment : modification de nom ou prénom y compris l'orthographe de ceux-ci, changement de ville de départ, ajout de prestations...), des frais de modifications pourront être appliqués et seront à la charge du client.

FORMALITES : Les formalités administratives et sanitaires sont clairement indiquées et sont valables à ce jour, modifiables sans préavis, et uniquement pour LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS – Autre nationalité nous consulter. Le client s'engage à vérifier jusqu'au moment du départ les formalités et les conditions d'entrée (www.diplomatique.gouv.fr), notamment sanitaires, sur le territoire de sa destination. VERDIÉ VOYAGES ne saurait être tenu pour responsable en cas de refus d'embarquement. Attention : les informations concernant l'identité des participants données à l'inscription doivent correspondre à celles figurant sur leurs pièces d'identité, visa et documents de voyages utilisés pour le voyage concerné.

VOS DOCUMENTS DE VOYAGE : Vos carnets de voyages électroniques vous seront remis 10 jours avant le départ, vos billets d'avion seront disponibles dans l'application de votre carnet de voyage 3 jours avant votre départ.

CONFIRMATION DU VOYAGE : Le voyage ne sera confirmé aux participants qu'une fois les 20 premiers participants inscrits.

ANNULATION DU FAIT DU PARTICIPANT & FRAIS DE RESOLUTION DU CONTRAT : Les contrats VERDIÉ VOYAGES ne sont pas soumis au droit de rétractation (cf. article L. 211-28 du Code de la consommation). Toutefois, un participant peut résilier son contrat à tout moment avant le début du voyage, moyennant les frais de résolution appropriés suivants, par personne :

Toute annulation entraînera des frais non remboursables du montant de l'assurance et de 150 € de frais de dossier. Des frais de 3% du montant règlement en chèques ANCV seront également retenus en cas d'annulation.

Annulation à + de 180 jours du départ : 150 € de frais de dossier + montant assurance.

Annulation entre 179 et 120 jours du départ : 20% du montant du voyage par personne.

Annulation entre 120 et 90 jours du départ : 35% du montant du voyage par personne.

Annulation entre 90 et 60 jours du départ : 45% du montant du voyage par personne.

Annulation entre 60 et 30 jours du départ : 70% du montant du voyage par personne.

Annulation à moins 30 jours du départ : 100% du montant du voyage par personne.

NB : Les frais d'annulation perçus peuvent être couverts (sous certaines conditions) par l'assurance en cas de maladie ou accident vous concernant ou vos proches. La déclaration d'annulation doit nous parvenir dans les 2 jours suivant l'événement. L'annulation devra être adressée par le client à VERDIÉ VOYAGES soit :

- par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- par courrier électronique avec un accusé de réception nominatif confirmant la prise en compte par VERDIÉ VOYAGES ;

La date retenue pour définir le délai d'annulation donnant lieu aux pénalités (frais de dossier, frais d'annulation) sera celle de la présentation du courrier. Toute annulation ne rentrant pas dans les conditions assurance ne sera pas prise en charge par celle-ci, les frais d'annulation restent dans ce cas entièrement à votre charge conformément au barème ci-dessus.

INFORMATIONS PERSONNELLES : Les informations que vous transmettez à VERDIÉ VOYAGES pour vos inscriptions aux voyages et leur réalisation, pour vos demandes de brochures, pour vos abonnements à nos diverses communications, sont enregistrées dans nos systèmes informatiques. Notre politique en matière de gestion des données personnelles est accessible en ligne sur <https://www.verdie-voyages.com>, rubrique « gestion des données personnelles ».

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 et à la réglementation relative à la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez du droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité aux informations nominatives et aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez dénoncer leur traitement en vous adressant à dpo@verdie.com ou par courrier au siège administratif : VERDIÉ VOYAGES – service DPO - 26 avenue de Bourran – 12000 RODEZ.

- Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription, d'annulation et du programme organisé par «KEWALE» en collaboration avec Verdié Voyages. Je confirme mon inscription et je m'engage à respecter les conditions.

Fait à , le SIGNATURE